

NOUVELLES VOIES DE COLLABORATION ENTRE LE DOMAINE DES ADDICTIONS ET LA POLICE

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

Journée nationale
Palais des Congrès Bienne

NOUVELLES VOIES DE COLLABORATION ENTRE LE DOMAINE DES ADDICTIONS ET LA POLICE



Date Mercredi • 20 septembre 2017
Horaire 8h45 • 16h30
Lieu Palais des Congrès • Rue Centrale 60, 2501 Bienne
Langues Allemand et français avec traduction simultanée

CONTENU



La collaboration entre les professionnels des addictions et la police est au cœur de la politique des drogues et des addictions en Suisse. Elle s'est développée dans les années 1990 à l'époque des scènes ouvertes. Aujourd'hui, la police et les professionnels des addictions travaillent dans un environnement différent. A la place de l'héroïne, l'alcool et le cannabis sont souvent au centre des discussions dans les questions d'addiction et les scènes ouvertes ont fait place à la gestion des consommateurs de longue date ayant souvent des problématiques psychiques et somatiques. A cela s'ajoute la problématique de l'échange d'informations entre les professionnels et la police qui est souvent compliquée par les lois de protection des données ainsi que par les questions liées à la migration et à la consommation de substances. Le programme de la 3^{ème} journée CoP depuis la nouvelle orientation du groupe de travail en 2012 a été élaboré sur la base des résultats de l'enquête menée auprès des organisations d'aide dans les addictions et des unités de police sur les thématiques brûlantes du domaine. La journée vise à donner des aperçus sur la collaboration dans un environnement qui se développe sans cesse et à montrer les nouveaux défis et les nouvelles opportunités de la collaboration. A cet effet, nous avons engagé des intervenants issus des deux groupes professionnels, des scientifiques ainsi que des associations de consommateurs qui transmettront lors des ateliers leur point de vue et les approches de solution sur différents thèmes autour de la collaboration.

PUBLIC CIBLE



- Professionnels du domaine des addictions et de la police à tous les niveaux
- Responsables des villes et des cantons
- Toute personne intéressée par le thème

OBJECTIF



- Renforcement de la compréhension réciproque et mise en réseau des groupes professionnels de la police et du domaine des addictions
- Présentation d'exemples de bonnes pratiques de collaboration
- Transmission des bases actuelles et d'informations générales

ORGANISATION



La conférence est organisée par le groupe de travail «Coopération entre la police et le domaine des addictions (CoP)» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de la police (fedpol). Le groupe est composé de représentants de la Fédération suisse des fonctionnaires de police (FSFP), de la Prévention suisse de la criminalité (PSC), des organisations professionnelles du domaine des addictions (GREa, TI Addiction), de la Conférence des délégués des villes aux problèmes de dépendance (CDVD) et d'Infodrog.

PROGRAMME



Date Mercredi • 20 septembre 2017
Horaire 8h45 • 16h30
Lieu Palais des Congrès • Rue Centrale 60, 2501 Bienne
Langues Allemand et français avec traduction simultanée



8h45



Accueil et café



9h30



Introduction



Christian Schneider (fedpol)



10h00



Ateliers 1^{er} tour



11h30



Repas de midi (buffet)



12h45



Ateliers 2^{ème} tour



14h15



Pause



14h35



Ateliers 3^{ème} tour



16h10



Conclusion



Fabian Sauvain, Police cantonale bernoise, Chef de la police régionale Seeland – Jura bernois, Bienne



16h30



Fin de la conférence

ATELIERS



A

F

avec traduction simultanée | mit Simultanübersetzung

en allemand | auf Deutsch

en français | auf Französisch



10h00-11h30

1



A

1a



Espace public entre attentes, besoins et limites: CONTACT Mobile comme lien entre les groupes marginalisés et les autorités



Marianne Isenschmid, CONTACT, Fondation Aide Addiction, Berne
Eric Moser, CONTACT, Fondation Aide Addiction, Berne/Bienne

A

1b



Consommation de substances chez les adolescents en foyer: quelle collaboration entre police et milieux éducatifs?



Sébastien Roux, Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ), Genève
Pierre-Alain Dard, Brigade des mineurs de Genève
Selena Maistrello, Centre de Formation Professionnelle Spécialisée Le Repuis, Grandson
Marie Cornut, GREA, Lausanne, Kim Carrasco, Rel'ier, Lausanne

A

1c



Possibilités et limites juridiques de l'échange d'informations: entre secret professionnel et droits et devoirs de dénonciation



Peter Möscher Payot, Institut de travail social et de droit, Haute école spécialisée de Lucerne

F

1d



Dépistage et intervention précoces en cas de consommation problématique de substances: la méthamphétamine et le cannabis



WarningMeth Neuchâtel: Yann Perrot, Police neuchâteloise
Jean-Marie Coste et Yvan Grecuccio, Addiction Neuchâtel
Dépistage précoce de consommation de cannabis: Philippe Beuret et Enrico Odermatt, Santé Bernoise, Centre Jura bernois-Seeland, Bienne

A

1e



Le point de vue des usagers sur la collaboration: l'expérience des Narcotiques Anonymes



Philipp, Narcotiques Anonymes Suisse
Andy, Narcotiques Anonymes Suisse
Claudia Gfeller, Police cantonale de Zurich
Modération: Rafaël, accompagnateur

A

1f



Gestion de la consommation de substances et des problématiques addictives chez les requérants d'asile



Corina Salis Gross, Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), Zurich
Yahya Dalib Ahmed, Centre de Bäregg pour les requérants d'asile mineurs, Help Somali Association
Jonas Aebischer, Organisation pour l'asile Zurich AOZ
Daniela Gossweiler, Organisation pour l'asile Zurich AOZ
Benno Schüpfer, Police municipale, Zurich

ATELIERS



A

F

avec traduction simultanée | mit Simultanübersetzung

en allemand | auf Deutsch

en français | auf Französisch



12h45-14h15

2



A

2a



Attentes réciproques concernant la collaboration entre le domaine des addictions et la police



Richard Blättler, Wohn- und Arbeitsgemeinschaft Suneboge, Zurich
Balz Schaudt, Police municipale de Zurich

A

2b



Coordination et coopération dans l'espace public à Bâle: interactions entre la police, les médiateurs de l'espace public et la gestion de cas



David Schmid, Community Policing, Police cantonale de Bâle-Ville
Dominique Lorenz, Médiation dans l'espace public, Bâle-Ville
Lars Golly, Gestion de cas, Bâle-Ville

A

2c



Gestion des situations de récalcitrance et de violence



Mario Straub, PERSPEKTIVE, Région Soleure-Granges
Manfred Rhyn, Police cantonale de Soleure
Peter Forster, casa fidelio, Niederbuchsiten
NN, représentant de la police
Modération: Peter Menzi

A

2d



Espace public entre attentes, besoins et limites: CONTACT Mobile comme lien entre les groupes marginalisés et les autorités



Marianne Isenschmid, CONTACT, Fondation Aide Addiction, Berne
Eric Moser, CONTACT Mobile, Fondation Aide Addiction, Berne/Bienne

A

2e



Possibilités et limites juridiques de l'échange d'informations: entre secret professionnel et droits et devoirs de dénonciation



Peter Möscher Payot, Institut de travail social et de droit, Haute école spécialisée de Lucerne

F

2f



Le point de vue des usagers



Association FMR, Lausanne
Lou Bergamini, Patrick Geno, Boris Jeanmaire, Ken Brunner

A

2g



Résultats du sondage sur la coopération entre le domaine des addictions et la police



Adrian Gschwend, Office fédéral de la santé publique (OFSP), co-responsable du groupe de travail CoP
Christian Schneider, Office fédéral de la police (fedpol), co-responsable du groupe de travail CoP

ATELIERS



avec traduction simultanée | mit Simultanübersetzung

A

en allemand | auf Deutsch

F

en français | auf Französisch



14h35-16h10

3



A

3a



Attentes réciproques concernant la collaboration entre le domaine des addictions et la police



Richard Blättler, Wohn- und Arbeitsgemeinschaft Suneboge, Zurich
Balz Schaudt, Police municipale de Zurich

A

3b



Coordination et coopération dans l'espace public à Bâle: interaction entre la police, les médiateurs de l'espace public et la gestion de cas



David Schmid, Community Policing, Police cantonale de Bâle-Ville
Dominique Lorenz, Médiation dans l'espace public, Bâle-Ville
Lars Golly, Gestion de cas, Bâle-Ville

A

3c



Gestion des situations de récalcitrance et de violence



Mario Straub, PERSPEKTIVE Région Soleure-Granges
Manfred Rhyn, Police cantonale de Soleure
Peter Forster, casa fidelio, Niederbuchsiten
NN, représentant de la police
Modération: Peter Menzi

F

3d



Consommation de substances chez les adolescents en foyer: quelle collaboration entre police et milieux éducatifs?



Sébastien Roux, Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ), Genève
Pierre-Alain Dard, Brigade des mineurs de Genève
Selena Maistrello, Centre de Formation Professionnelle Spécialisée Le Repuis, Grandson
Marie Cornut, GREA, Lausanne, Kim Carrasco, Rel'ier, Lausanne

A

3e



Dépistage et intervention précoces en cas de consommation problématique de substances: la méthamphétamine et le cannabis



WarningMeth Neuchâtel: Yann Perrot, Police neuchâteloise
Jean-Marie Coste et Yvan Grecuccio, Addiction Neuchâtel
Dépistage précoce de consommation de cannabis: Philippe Beuret et Enrico Odermatt, Santé Bernoise, Centre Jura bernois-Seeland, Bienne

A

3f



Gestion de la consommation de substances et des problématiques addictives chez les requérants d'asile (n'a pas lieu)



Corina Salis Gross, Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), Zurich
Yahya Dalib Ahmed, Centre de Bâregg pour les requérants d'asile mineurs, Help Somali Association
Jonas Aebischer, Organisation pour l'asile Zurich AOZ
Daniela Gossweiler, Organisation pour l'asile Zurich AOZ
Benno Schüpfer, Police municipale, Zurich

A

3g

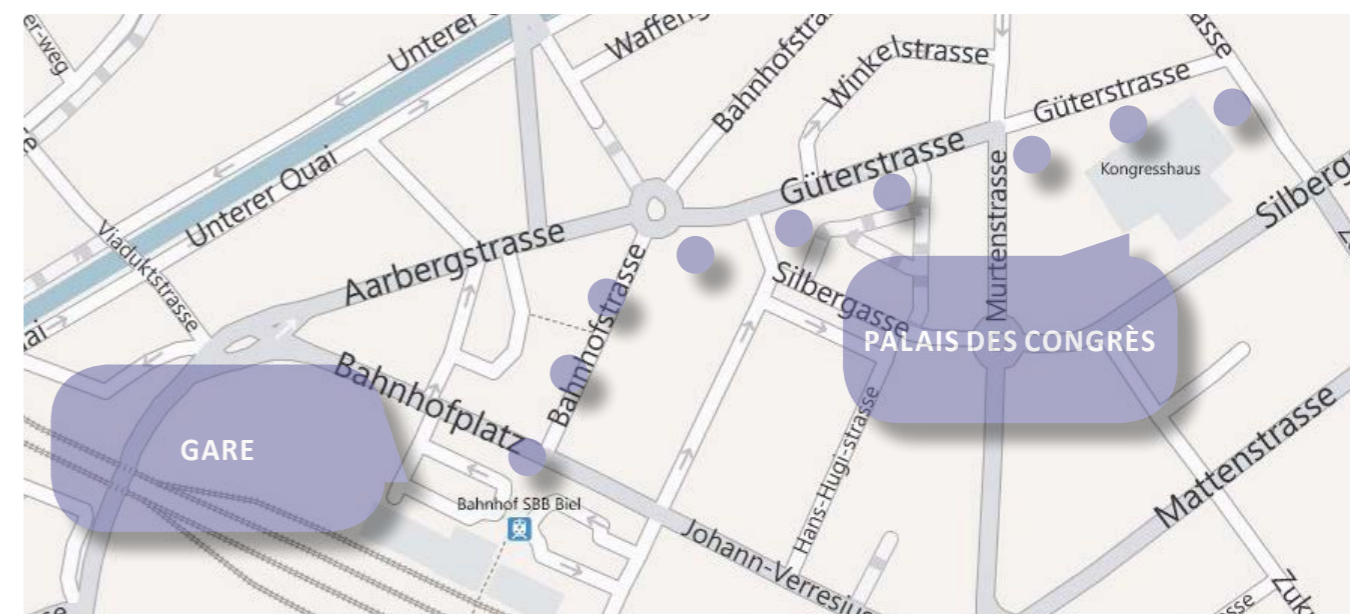


Etude du marché des stupéfiants: un espace de collaboration entre la santé publique/le travail social et la sécurité



Frank Zobel, Addiction Suisse, Lausanne
Pierre Esseiva/Robin Udrisard, ESC/UNIL, Lausanne
Stéphanie Locicero/Sanda Samitca, IUMSP/CHUV, Lausanne

PLAN D'ACCÈS



LIEU



Palais des Congrès • Rue Centrale 60 • 2501 Bienne • info@ctsbiel-bienne.ch • www.ctssa.ch

COÛT



CHF 190.00 (cafés et repas de midi inclus)
Les [conditions générales](#) d'Infodrog s'appliquent.

RENSEIGNEMENTS



Infodrog, ++41(0)31 376 04 01 • office@infodrog.ch

INSCRIPTION



En ligne sur www.infodrog.ch
Délai d'inscription: 15 septembre 2017



Espace public entre attentes, besoins et limites: CONTACT Mobile comme lien entre les groupes marginalisés et les autorités



Marianne Isenschmid, responsable du secteur II, CONTACT, Fondation Aide Addiction, Berne
Eric Moser, responsable des prestations mobiles de CONTACT, Fondation Aide Addiction, Berne/Bienne

« CONTACT Mobile Berne » (auparavant : REFLEX) est une offre de soutien flexible et de travail social dans le domaine des addictions qui est gérée de manière centrale depuis Berne et qui est mise en place selon les besoins dans des régions spécifiques du canton de Berne. L'offre vise à soutenir les personnes dépendantes difficiles à atteindre et qui ne sont pas prises en charge. L'offre existe depuis janvier 2015 et est un projet sur trois ans. Elle a été évaluée par le bureau d'études de politiques sociales et du travail BASS.

Le projet vise entre autres l'objectif de désengorger l'espace public. Les problèmes sont reconnus de manière précoce et on y répond de manière adaptée.

1a
(all.)
2d

L'atelier vise à présenter le travail de CONTACT Mobile en mettant l'accent sur cet objectif ainsi que la collaboration avec les autorités. CONTACT Mobile fait p.ex. office de lien entre la clientèle et les autorités en cas de rassemblements problématiques dans de petites villes du canton de Berne. Dans deux de ces villes, CONTACT Mobile s'emploie à transférer les points de rencontre des centres névralgiques à des endroits alternatifs.

Déroulement de l'atelier:

1. Film « Formation de scènes ouvertes dans l'espace public: une perspective interne »
2. Présentation du travail de CONTACT Mobile en mettant l'accent sur le désengorgement de l'espace public, résultats de l'évaluation
3. Prise de position et discussion de cette approche entre les participants, conclusion



Consommation de substances chez les adolescents en foyer: quelle collaboration entre police et milieux éducatifs?



Sébastien Roux, Directeur adjoint de foyers à la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ), Genève
Pierre-Alain Dard, Chef Brigade des mineurs de Genève
Selena Maistrello, Psychologue, Centre de Formation Professionnelle Spécialisée Le Repuis, Grandson
Marie Cornut, chargée de projet, GREA, Lausanne
Kim Carrasco, collaborateur scientifique, Rel'ier, Lausanne

La police est parfois appelée à intervenir en milieu éducatif pour soutenir les institutions dans l'accompagnement d'adolescents qui consomment des produits illégaux. Ces interventions policières, légitimes d'un point de vue légal, peuvent générer des difficultés et laisser derrière elles un climat d'insatisfaction si elles ne sont pas intégrées dans un concept plus large qui prend en compte le rôle de chacun. Ce constat est une opportunité d'ouvrir un dialogue et de faire émerger une réflexion collective des divers acteurs concernés, afin de trouver des modes d'interventions qui maximisent l'apport de chacun. Dans cet objectif, le groupe de travail « police et milieux éducatifs » a réuni une vingtaine de professionnels de l'éducation, de la sécurité et de la santé issus de différents cantons romands. Un document comportant notamment une série de recommandations visant à favoriser une meilleure collaboration pluridisciplinaire dans une logique d'intervention précoce a été rédigé à l'issue de cette réflexion menée en commun.

Nous proposons de présenter ces recommandations lors de l'atelier pour ensuite ouvrir la discussion sur cette base et accueillir les réactions et remarques des interlocuteurs présents, en proposant des exemples concrets de collaborations.

1b
3d



Possibilités et limites juridiques de l'échange d'informations: entre secret professionnel et droits et devoirs de dénonciation



Peter Möschi Payot, Prof. lic. iur. LL.M., Professeur et responsable de projet, Centre de compétences Sécurité Sociale, Institut de travail social et de droit, Haute école spécialisée de Lucerne

1c

2e

(all.)

La police et le travail dans les addictions sont tenus à une bonne collaboration et à l'échange d'informations. En même temps, les objectifs de droit public des deux parties peuvent s'opposer: d'un côté, on trouve l'objectif de l'aide à la survie, de la consultation et du traitement et de l'autre, celui de sécurité publique et de l'élucidation des délits. Dans ce contexte, le domaine des addictions et la police doivent veiller au secret professionnel et les clients ont recours à la garantie de leur droit de la personnalité. Il faut donc veiller à diverses lois spécifiques et à la législation sur la protection des données. Au moyen d'exemples de cas, l'atelier pose les bases sur les possibilités et les limites de l'échange d'informations entre le domaine des addictions et la police et vice versa.



Dépistage et intervention précoces en cas de consommation problématique de substances: la méthamphétamine et le cannabis



WarningMeth Neuchâtel: Yann Perrot, Police neuchâteloise
Jean-Marie Coste, Responsable secteur thérapeutique, DROP-IN, Neuchâtel
Yvan Grecuccio, Addiction Neuchâtel
Dépistage précoce de consommation de cannabis: Philippe Beuret et Enrico Odermatt, collaborateurs spécialisés Conseil et Thérapie, Santé Bernoise, Centre Jura bernois-Seeland, Bienne

WarningMeth:

Face à l'ancrage du marché de la méthamphétamine dans le canton de Neuchâtel, le Ministère public, Addiction Neuchâtel et la Police neuchâteloise ont mis sur pied l'action WarningMeth. Il s'agit d'offrir aux consommateurs une alternative originale atténuant les principes répressifs classiques au profit d'une intervention psycho-éducative précoce.

Cette approche pluridisciplinaire est définie par une nouvelle politique criminelle. L'action WarningMeth repose principalement sur la définition d'une Directive du Procureur général permettant à la police de proposer aux consommateurs de méthamphétamine une alternative à la dénonciation pénale systématique, à savoir un engagement à suivre quatre séances auprès des centres ambulatoires d'Addiction Neuchâtel. Si le ou la toxicomane a suivi ces séances, aucun rapport de dénonciation ne sera transmis au Ministère public. Dans le cas contraire, la procédure pénale suivra évidemment son cours. Le programme de quatre séances n'a pas l'ambition de guérir une dépendance, mais davantage de lancer un processus de réflexion chez le consommateur/la consommatrice et de favoriser les liens avec le réseau socio-sanitaire en cas de maintien de la consommation ou de rechute.

1d

2e

(all.)

Cette nouvelle politique criminelle se concentre pour l'instant sur la consommation de méthamphétamine et fera l'objet d'une évaluation dans un délai d'une année. Des résultats préliminaires du programme WarningMeth seront évoqués lors de cet atelier qui a pour objectif l'information et la réflexion sur ce modèle et la collaboration inter-service (police/social).

Dépistage précoce des jeunes consommateurs de cannabis:

Dans cette partie d'atelier, l'offre de Santé bernoise en collaboration avec le Tribunal des mineurs du canton de Berne sera présentée.

En se basant sur le droit pénal des mineurs, révisé le 1.1.2017, le Tribunal des mineurs juge des jeunes jusqu'à 18 ans qui sont dénoncés pour la première fois pour violation de la loi sur les stupéfiants (consommation, achat, possession ou vente de cannabis ou consommation d'autres substances illégales) à se soumettre à deux entretiens de consultation dans les addictions.

Les objectifs sont les suivants:

- Elaboration d'une relation de conseil avec les jeunes concernés et leurs parents
- Promotion du dialogue au sein de la famille sur la consommation de cannabis
- Information et documentation sur le cannabis
- Réduction du seuil pour avoir recours à une aide professionnelle
- Promotion des offres d'aide régionales

Après le deuxième entretien, Santé bernoise informe le Tribunal des mineurs que les entretiens ont été réalisés, la peine étant ainsi exécutée. Dans le cas contraire, elle en informe également le Tribunal.



Le point de vue des usagers sur la collaboration: l'expérience des Narcotiques Anonymes (seulement en allemand, voir l'atelier 2f pour l'atelier correspondant en français)



Philipp, Narcotiques Anonymes Suisse
 Andy, Narcotiques Anonymes Suisse
 Claudia Gfeller, intervenante jeunesse, prévention des addictions, police cantonale de Zurich
 Animation: Rafaël, accompagnateur

1e
(all.)

Les Narcotiques Anonymes (NA) sont une communauté d'hommes et de femmes pour lesquels la drogue est devenue un problème central. Ce sont des personnes dépendantes sur le chemin de la guérison qui se rencontrent régulièrement pour s'aider mutuellement à rester «clean».

Lors de l'atelier, on présentera les Narcotiques Anonymes ainsi que les avantages d'une collaboration avec la police. Une collaboration avec la police pendant la période d'addiction active peut offrir un temps de réflexion pour la personne dépendante et celle-ci causera beaucoup moins de problèmes pour la police et la société. Venir en aide à une personne dépendante par l'entraide est compatible avec la fonction de protection et de sauvetage de la police.

L'atelier comprend une table ronde, lors de laquelle une personne dépendante sur le chemin de la guérison et un représentant de la police rapporteront leurs expériences sur la collaboration. Lors de la discussion qui suivra, on abordera les différentes mesures et étapes pour une bonne collaboration visant à soutenir les personnes dépendantes.



Gestion de la consommation de substances et des problématiques addictives chez les requérants d'asile



Corina Salis Gross, Responsable de la recherche en santé publique, Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), Zurich
 Yahya Dalib Ahmed, Collaborateur Centre de Bäregg pour les requérants d'asile mineurs, Président de l'association Help Somali, Ostermundigen
 Jonas Aebischer, Responsable du centre d'accueil temporaire Halle 9, Organisation pour l'asile Zurich AOZ
 Daniela Gossweiler, Psychologue, Service psychosocial, Organisation pour l'asile Zurich AOZ
 Benno Schüpfer, Chef du Kreis 11, Police municipale, Zurich

1f

Dans l'enquête réalisée par le groupe de travail CoP en 2016, les problématiques addictives chez les requérants d'asile, en particulier la consommation excessive d'alcool dans l'espace public, ont été nommées comme représentant des défis de plus en plus importants aussi bien du côté de la police que des professionnels des addictions.

Dans l'atelier, les liens entre expérience migratoire et danger d'addiction seront brièvement présentés ainsi que certaines approches spécifiques d'aide.

On abordera ensuite concrètement la consommation de substances psychoactives et les problématiques d'addiction qui se présentent actuellement dans différents centres et hébergements pour adultes et requérants mineurs. Les règles et les mesures organisationnelles seront présentées et on montrera comment les personnes concernées sont gérées, quel soutien elles reçoivent, à quel moment la police est impliquée et comment la collaboration fonctionne.

La partie principale de l'atelier consistera en une discussion et un échange d'informations entre les participants.



Attentes réciproques concernant la collaboration entre le domaine des addictions et la police



Richard Blättler, responsable d'équipe de la communauté de prise en charge, d'habitation et de travail Suneboge, Zurich
 Balz Schaudt, Commissariat d'enquête de la Police municipale de Zurich

2a

Au moyen d'exemples de cas concrets, nous présenterons les attentes réciproques en ce qui concerne une collaboration fructueuse. Les participants sont invités à prendre part à la discussion et à apporter leurs propres exemples.

3a

Le but est une meilleure compréhension réciproque qui peut être décisive lors de situations délicates avec des clients difficiles.

(all.)



Coordination et coopération dans l'espace public à Bâle: interactions entre la police, les médiateurs de l'espace public et la gestion de cas



David Schmid, Community Policing, Police cantonale de Bâle-Ville
 Dominique Lorenz, responsable de l'équipe spécialisée Médiation dans l'espace public, Division Addiction, Département de la santé de Bâle-Ville
 Lars Golly, M.A., travailleur social diplômé, responsable de l'équipe spécialisée Gestion de cas, Division Addiction, Département de la santé de Bâle-Ville

2b

La Division Addiction du département de la santé de Bâle-Ville garantit la prise en charge des personnes dépendantes. Elle est composée de cinq équipes spécialisées, dont trois - la consultation dans les addictions, la gestion de cas et la médiation dans l'espace public - travaillent directement avec les clients.

L'équipe Gestion de cas est en charge de personnes avec une problématique complexe qui cherchent volontairement de l'aide, mais qui sont aussi envoyées dans le cadre de la loi sur la protection de l'enfant et de l'adulte.

L'équipe spécialisée Médiation dans l'espace public travaille de manière impartiale pour et avec toutes les parties prenantes dans l'espace public (les personnes dépendantes, les centres d'accueil bas seuil, les habitants, les riverains, etc.). Les collaborateurs de cette équipe veillent à limiter les conséquences de la consommation de substances dans l'espace public.

3b

La police de proximité est née d'un effort commun entre la police, la population et les instances administratives; elle vise à identifier à temps les problèmes de criminalité et les troubles au niveau local. Elle vise à empêcher non seulement les délits, mais aussi les situations sociales problématiques qui représentent un danger pour la sécurité du quartier.

(all.)

Les deux équipes de la Division Addiction travaillent main dans la main avec les collaborateurs de la police cantonale de proximité.

Des concepts de collaboration ont été élaborés et les tâches sont distribuées de manière claire pour que les travailleurs sociaux et les policiers puissent profiter au maximum de cette collaboration.

Dans l'atelier, on utilisera des exemples de cas issus de la pratique pour montrer que les obstacles communicationnels peuvent être dépassés, qu'une bonne collaboration entre le travail social et la police est possible tout en permettant à chacun de continuer à exercer son activité principale.



Gestion des situations de récalcitrance et de violence



Mario Straub, travailleur social HES, Centre d'accueil et de contact de Soleure, PERSPEKTIVE Région Soleure-Granges
 Manfred Rhyn, Chef de région, Région Mitte, Police cantonale de Soleure
 Peter Forster, responsable de la thérapie, Thérapie résidentielle casa fidelio, Niederbuchsiten
 NN, représentant de la police
 Modération: Peter Menzi

Les situations de récalcitrance et de violence sont une réalité dans les centres d'accueil bas seuil et dans celui de PERSPEKTIVE en particulier. Afin de garantir le plus de sécurité possible pour toutes les personnes concernées, les services doivent traiter cette problématique. Grâce à des exemples concrets d'actes de violence dans les centres d'accueil bas seuil ou à leur alentour, on montrera comment fonctionne de manière concrète la collaboration avec la police. La présentation abordera les différentes variantes de gestion de la thématique. Elle sera le point de départ de l'échange d'expériences entre les participants à l'atelier autour de différentes perspectives pour discuter les différentes approches d'action dans la pratique.

2c (all.) 3c La casa fidelio, quant à elle, est une institution résidentielle de traitement des addictions pour les hommes. Egalement dans l'équipe, ce ne sont que des hommes qui travaillent. L'objectif du séjour est l'abstinence et l'intégration du client dans la société. Les clients viennent à la casa fidelio soit volontairement, soit à la suite d'une mesure ou d'un placement à des fins d'assistance. Le pourcentage des clients placés suite à une mesure s'élève à 50%.

Nous devons donc avant tout faire face à des situations de violence quand des clients, ayant principalement des problèmes d'alcool, font une rechute lors de leurs vacances et sont ivres. Une intervention de la police est, selon les cas, nécessaire. Des discussions potentiellement violentes éclatent parfois entre les groupes de clients ou dans une communauté d'habitation.

Nous travaillons surtout de manière préventive sur le thème de la violence. Notre positionnement et notre travail avec des clients enclins à la violence seront brièvement abordés lors de la présentation. Au moyen d'exemples, nous montrerons comment nous gérons les situations de récalcitrance et de violence et de quelle manière et à quel moment nous faisons appel à la police.



Le point de vue des usagers



Association FMR, Lausanne:
 Lou Bergamini
 Patrick Geno
 Boris Jeanmaire
 Ken Brunner

2f L'association FMR, composée d'usagers réguliers de produits stupéfiants, viendra parler de ses différentes activités artistiques (telle que la principale qui est la radio en podcast) ainsi que des informations importantes que nous transmettons par ce biais aux autres usagers. La rencontre avec les forces de l'ordre nous permettra de définir ensemble quels sont les besoins de chacun et dans quelle mesure nous pouvons améliorer nos relations qui sont parfois tendues. Cette journée nous permettra également de promouvoir la réduction des risques pour les usagers ainsi que pour la population des villes de Suisse Romande.



Résultats du sondage concernant la coopération entre le domaine des addictions et la police



Adrian Gschwend, collaborateur scientifique, Office fédéral de la santé publique (OFSP), Division Prévention des maladies non transmissibles, co-responsable du groupe de travail CoP
 Christian Schneider, analyste stratégique, Office fédéral de la police (fedpol), co-responsable du groupe de travail CoP



2g (all.)

En automne 2016, Infodrog a mené, sur mandat de l'OFSP et en collaboration avec le groupe de travail CoP, établi par l'OFSP et fedpol, un sondage auprès des organisations du domaine des addictions et de la police. L'objectif de ce sondage sous le titre «Analyse des besoins et état des lieux CoP: bases pour le développement de la coopération entre le domaine des addictions et la police» était de documenter la situation sur le terrain, l'état de la collaboration entre les différents domaines professionnels ainsi que le besoin en formation continue sur la collaboration. Les résultats de l'enquête ont été analysés et sont maintenant disponibles. Lors de l'atelier, certains résultats spécifiques seront présentés et leur implication et le besoin potentiel en action discutés avec les participants.



Etudes du marché des stupéfiants: un espace de collaboration entre la santé publique/le travail social et la sécurité



Frank Zobel, Addiction Suisse, Lausanne
 Pierre Esseiva/Robin Udrisard, ESC/UNIL, Lausanne
 Stéphanie Locicero/Sanda Samitca, IUMSP/CHUV, Lausanne



3g

Pour la première fois en Suisse, une équipe de recherche interdisciplinaire vaudoise (Addiction Suisse, Ecole des sciences criminelles de l'UNIL, Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive du CHUV) s'est lancée dans l'étude approfondie du marché des stupéfiants. Elle s'appuie pour cela sur des collaborations avec les centres à bas seuil pour les usagers de drogue et avec les corps de police. Ces collaborations ont permis d'interviewer des consommateurs de drogue, des travailleurs sociaux, des policiers, des analystes des questions de sécurité et des informateurs de la police. En combinant ces informations avec les données de différentes enquêtes et statistiques (sanitaires, policières, eaux usées, seringues usagées), il est désormais possible de décrire les produits, les volumes et la valeur des stupéfiants sur le marché ainsi que la structure et l'organisation de ce commerce.

Pourquoi de telles collaborations sont-elles importantes et que peuvent-elles apporter aux intervenants sociaux et sanitaires et aux policiers? Ce seront les points forts qui seront discutés dans le cadre de cet atelier. Il s'agira aussi de se demander si une perspective de réduction des risques est possible vis-à-vis du marché des stupéfiants, tant de la part des intervenants sociaux et sanitaires que de la police et de la justice.